



SOINS RELATIONNELS ET EDUCATIFS

DEFINITIONS ET GLOSSAIRE

PREAMBULE

Le groupe national d'étude des S.I.I.P.S. en Psychiatrie propose d'ajouter aux définitions officielles qui sont présentées ci-après ce qui a constitué pour le groupe le fil conducteur de la démarche d'actualisation de la grille de lecture des coefficients S.I.I.P.S. en Psychiatrie :

« *Comme pour les soins de base et les soins techniques, le soin relationnel :*

- *S'appuie sur un projet de soins thérapeutiques et / ou de vie ,*
- *Requiert des connaissances , compétences professionnelles et techniques,*
- *Les techniques utilisées dans le soin relationnel sont des techniques de communication verbale et non verbale adaptées à la personne soignée, en fonction du projet à visée diagnostique et / ou thérapeutique.*

DEFINITIONS OFFICIELLES DES SOINS

SOINS DE BASE :

Soins d'entretien et de continuité de la vie :

Interventions qui visent à compenser partiellement ou totalement un état de dépendance d'une personne afin de maintenir ses fonctions vitales et de lui permettre de recouvrer son autonomie.

Terminologie des Soins Infirmiers- N° 3-Série Soins Infirmiers (page 45)

Voir : soins d'entretien et de continuité de la vie.

SOINS TECHNIQUES :

Actes de soins infirmiers effectués selon des procédures spécifiques et impliquant l'usage de produits et / ou de matériels appropriés.

Dictionnaire des soins infirmiers – Groupe infirmier de recherche.

Sous la direction de René Magnon - Geneviève Déchanoz –Maryvonne Lepesqueux – AMIEC Recherche 2^{ème} édition , 2000 (page 311).

SOINS RELATIONNELS :

Interventions verbales ou non verbales visant à établir une communication en vue d'apporter une aide à une personne ou à un groupe.

Terminologie des Soins Infirmiers – N° 3- Série Soins Infirmiers.

SOINS EDUCATIFS :

Interventions qui consistent à offrir à une personne, ou à un groupe, informations , conseils ou assistance pour lui permettre de comprendre ce qui peut maintenir, restaurer, promouvoir sa santé et de modifier ses comportements.

Terminologie des Soins Infirmiers- N° 3 – Série Soins Infirmiers (page 45)

Soins relationnels et éducatifs

Glossaire

Domaine n° 1 : Aide et soutien psychologique.

- 1.1. Soutien psychologique.
- 1.2. Entretien infirmier d'aide et de soutien.
- 1.3. Relation d'aide thérapeutique.
- 1.4. Entretien infirmier avec le patient et son entourage
- 1.5. Entretien médical en présence d'un(e) infirmier(ère).
- 1.6. Accompagnement psychologique.
- 1.7. Accueil.
- 1.8. Soutien à un aidant naturel

Domaine n° 2 : Techniques de médiation à visée psychothérapique.

- 2.1. Activité thérapeutique.
 - 2.1.1. - Thérapie par l'exercice
 - 2.1.2. - Thérapie par la réminiscence
 - 2.1.3. - Thérapie de groupe
 - 2.1.4. - Thérapie par l'art
 - 2.1.5. - Thérapie par le jeu
 - 2.1.6. - Thérapie par la relaxation
 - 2.1.7. - Entraînement de la mémoire
- 2.2. Repas thérapeutique.
- 2.3. Enveloppement humide d'indication psychiatrique.

Domaine n° 3 : Activités à visée sociothérapique.

- 3.1. Accompagnement dans des lieux et/ou des démarches.
- 3.2. Séjour thérapeutique.
- 3.3. Sortie thérapeutique extérieure

Domaine n° 4 : Activités occupationnelles

Domaine n° 5 : Soins éducatifs.

- 5.1. Action éducative
 - 5.1.1. - Education nutritionnelle
 - 5.1.2. - Education sphinctérienne
 - 5.1.3. - Education pour les soins d'hygiène corporelle
 - 5.1.4. - Education aux auto-soins
- 5.2. Stimulation
- 5.3. Négociation

Domaine n° 1 : Aide et soutien psychologique.

1.1. Soutien psychologique.

Soins relationnels qui ont pour but d'aider une personne ou un groupe de personnes à surmonter des difficultés physiques et/ou mentales lors d'un état de crise, à l'occasion d'une pathologie, d'un handicap ou d'un traumatisme (Dictionnaire des soins infirmiers).

Manifestation de réconfort, d'encouragement et d'acceptation qu'on apporte à une personne qui traverse une période de stress (Classification des interventions).

1.2. Entretien infirmier à visée psychothérapeutique.

Acte de soins infirmier qui consiste, dans un but thérapeutique à établir une relation centrée sur l'écoute du patient et l'échange verbal entre celui-ci et le soignant (Dictionnaire des soins infirmiers).

1.3. Relation d'aide thérapeutique

Acte de soins infirmiers par lequel l'infirmier(ère) établit une communication avec une ou plusieurs personnes soignées en vue d'aider à prendre conscience des difficultés et les résoudre. Cette relation consciente et réfléchie résulte d'une analyse de la situation de soins et s'inscrit dans un projet thérapeutique (Dictionnaire des soins infirmiers).

1.4. Entretien infirmier avec le patient et son entourage

Acte de soins infirmiers qui consiste en un dialogue et un échange d'informations dans le but :

- de répondre à des questions,
- de recueillir des informations,
- de présenter et valider le projet de soins individualisé,
- de prendre des décisions avec la participation du patient et de son entourage,
- d'obtenir un consentement éclairé sur les interventions,
- de préparer la sortie du patient. (définition validée par le groupe S.I.I.P.S. en psychiatrie)

1.5. Entretien médical en présence d'un(e) infirmier(ère)

Participation de l'infirmier(ère) lors de l'entretien médical avec le patient dans le but :

- de collaborer à des techniques de médiation à visée psychothérapeutique,
- d'assurer la cohérence et la continuité de la prise en charge,
- de certifier l'authenticité du contenu de l'entretien dans des cas particuliers. (définition validée par le groupe S.I.I.P.S. en psychiatrie).

1.6. Accompagnement psychologique

Démarche de soutien thérapeutique fondée sur une relation soignant-soigné et qui assure la continuité des soins en liaison avec l'environnement social, que ce soit à l'hôpital ou à l'extérieur (Dictionnaire des soins infirmiers).

1.7. Accueil

Soins apportés à un malade à son arrivée dans un établissement de santé (Classification des interventions).

1.8. Soutien à un aidant naturel

Transmission de l'information nécessaire, appui et soutien à apporter à une personne qui n'est pas un professionnel de la santé et qui prodigue les soins de base à un patient, afin de lui faciliter la tâche (Classification des interventions).

Domaine n° 2 : Techniques de médiation à visée psychothérapeutique.

2.1. Activité thérapeutique.

Ensemble d'actions inscrites dans un projet thérapeutique individualisé, placé sous la responsabilité d'un psychiatre. Ces activités ont une fonction de médiation dans la relation avec le patient et elles visent à modifier son état psychique en mobilisant ses capacités d'investissement physique, intellectuel et affectif. Elles se déroulent le plus souvent en groupe (Dictionnaire des soins infirmiers).

2.1.1 - Thérapie par l'exercice (équilibre, marche, maîtrise musculaire, souplesse articulaire) Incitation et aide à la marche afin de maintenir ou de rétablir les fonctions corporelles volontaires et involontaires d'un patient durant un traitement et durant la convalescence faisant suite à une maladie ou une blessure.

Utilisation d'activités, de positions et de mouvements déterminés en vue de maintenir, d'améliorer ou de rétablir l'équilibre

Utilisation d'un programme d'activités ou d'exercices en vue d'améliorer ou de rétablir la maîtrise des mouvements corporels

Utilisation de mouvements actifs ou passifs en vue de maintenir ou de rétablir la flexibilité des articulations (Classification des interventions).

2.1.2. - Thérapie par la réminiscence : Utilisation du rappel des événements, des pensées et des émotions passées afin de faciliter l'adaptation aux circonstances actuelles (Classification des interventions).

2.1.3. - Thérapie de groupe : Utilisation des réactions émotionnelles des membres d'un groupe afin d'aider chacun d'eux à approfondir et à résoudre ses conflits interpersonnels (Classification des interventions).

2.1.4. - Thérapie par l'art (modelage, peinture,...) : Amélioration de la communication par le dessin ou par tout autre forme d'art (Classification des interventions).

2.1.5 - Thérapie par le jeu (de société,...) : Utilisation de jeu ou d'autre matériel dans le but d'aider le patient à communiquer sa perception du monde et à maîtriser son environnement (Classification des interventions).

2.1.6. - Thérapie par la relaxation : Utilisation de techniques favorisant et induisant la relaxation afin d'atténuer des signes et symptômes indésirables tels que la douleur, la tension musculaire ou l'anxiété (Classification des interventions).

2.1.7. - Entraînement de la mémoire : Pratiques propres à développer la mémoire (Classification des interventions).

2.2. Repas thérapeutique.

Activité de la vie quotidienne utilisée comme technique de médiation à visée psychothérapeutique. Elle a pour but la réadaptation sociale de chacun des patients par le partage du repas entre soignants et soignés (Dictionnaire des soins infirmiers).

2.3. Enveloppement humide d'indication psychiatrique.

Acte de soins infirmiers à visée psychothérapeutique qui consiste à entourer les membres et le tronc d'un patient avec un drap mouillé à l'eau froide et à recouvrir l'ensemble du corps de couvertures chaudes (Dictionnaire des soins infirmiers).

Domaine n°3 : Activités à visée sociothérapeutique (Accompagnement dans le processus de restauration sociale).

3.1. Accompagnement.

Démarche de soutien thérapeutique fondée sur une relation soignant-soigné et qui assure la continuité des soins en liaison avec l'environnement social, que ce soit à l'hôpital ou à l'extérieur (Dictionnaire des soins infirmiers).

3.2. Séjour thérapeutique.

Période programmée durant laquelle les soins sont dispensés dans un lieu inhabituel où vivent ensemble l'équipe soignante et le groupe de patient (Dictionnaire des soins infirmiers).

3.3. Sortie thérapeutique extérieure

Période durant laquelle les soins sont dispensés hors du lieu d'hospitalisation selon un objectif déterminé au préalable (définition validée par le groupe national d'étude des S.I.I.P.S. en psychiatrie)

Domaine n°4 : Activités occupationnelles.

Ensemble d'actions offertes au patient dans le cadre de sa prise en charge thérapeutique pour préserver ses capacités de vie. Les activités occupationnelles comprennent des travaux artisanaux, des activités de la vie quotidienne, des activités de loisir ou culturelles (Dictionnaire des soins infirmiers).

Domaine n°5 : Soins éducatifs.

5.1. Action éducative

Interventions qui consistent à offrir informations, conseils ou assistance, à une personne pour aider à comprendre les mesures propres à améliorer leur santé, à réaliser eux même leurs soins et à modifier leurs comportements (Dictionnaire des soins infirmiers).

5.1.1. - Education nutritionnelle

5.1.2. - Education sphinctérienne

5.1.3. - Education pour les soins d'hygiène corporelle

5.1.4. - Education aux auto-soins

5.2. Stimulation

- stimulation cognitive : Utilisation de différents stimuli pour favoriser chez un patient une prise de conscience et une meilleure compréhension de son environnement (Classification des interventions).

- stimulation de la volonté d'apprendre : Amélioration de la capacité et de la volonté de recevoir de l'information (Classification des interventions).

5.3. Négociation

Démarche devant mener à une entente avec le patient en vue d'appuyer un changement de comportement particulier (Classification des interventions).